

GRANDE PROPRIÉTÉ EN SOLOGNE.

Etudes de M. SEMENT, avoué à Rouen, rue Saint-Lô, 24, et de M. PAULMIER, notaire à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher). A vendre, par adjudication, en l'étude et par le ministère de M. Paulmier, notaire à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher). Le mardi 12 juin 1855, à midi.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

MAISON A PARIS.

Etude de M. LORGET, avoué à Paris, rue Saint-Honoré, 326. Vente sur licitation en l'audience des criées, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures de relevée, le mercredi 13 juin 1855.

PROPRIÉTÉ A CLIGNANCOURT.

Etude de M. BOCHET, avoué à Paris, rue Thevenot, 16. Vente, le 7 juin 1855, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

MAISON A FERME ET MOULIN.

Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par M. MASSION, l'un d'eux, en deux lots, le mardi 29 mai 1855, à midi.

TERRE DE LAFORET (Finistère).

Etude de M. BOUQUON, notaire à Nantes. Adjudication, le lundi 11 juin 1855, midi. Sur la mise à prix de 115,000 fr.

PROPRIÉTÉ A ROCQUEMONT.

Etude de M. D.-A. VIEN, avoué à Rouen, rue de l'Hôpital, 25. Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de Rouen, le 12 juin 1855, à midi.

CHEMIN DE FER CENTRAL DE LA PÉNINSULE DE PORTUGAL.

MM. les actionnaires de la Minerve sont prévenus que l'assemblée générale annuelle de la susdite Compagnie pour les objets prescrits par le chapitre III des statuts aura lieu le vendredi 15 juin 1855, au bureau de la Compagnie à Lisbonne.

COMPAGNIE LA MINERVE.

MM. les actionnaires de la Minerve sont prévenus que l'assemblée du 1er mai n'ayant pas réuni le nombre d'actions suffisant pour pouvoir délibérer valablement, une nouvelle assemblée générale aura lieu le lundi 11 juin, à sept heures précises du soir.

L'AIGLE D'OR.

MM. les actionnaires de l'Aigle d'Or sont convo-

qués en assemblée annuelle et ordinaire, au siège social à Paris, pour le 9 juin prochain, à midi, conformément à l'article 19 des statuts.

AVIS.

MM. les actionnaires de la Société des Glacières réunies de Saint-Ouen, Gentilly et dépendances sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le lundi 4 juin prochain, à deux heures précises de relevée, chez Lemardelay, rue Richelieu, 100, à l'effet:

Etude de M. PERGEAUX, place de la Bourse, 31. A VENDRE, un des beaux quartiers de Paris, prix 15,000 fr. Choix d'autres, de 12 à 160,000 fr. (13908).

COMPTOIR CENTRAL RUE GRÉTRY, 2. A CÉDER, établissement industriel, facile à gérer, loyer 1,700 fr., bail 11 ans, aff. 30,000 fr., bénéf. nets 6,000 fr. bien justifiés. Prix 15,000 fr. (13909).

NETTOYAGE DES TACHES sur la soie, le velours, la laine, sur toutes les étoffes et sur les gants de peau par la BENZINE-COLLAS. Dauphine, 8, Paris. (13758)*

AUX SULTANES. CONFEC-TIONS. NOUVEAUTÉS, SOIERIES, TONS. 9, rue Vivienne. (13652)*

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'agrandissement, RÉFLECTEUR TROUPEAU, 8, r. Coq-Héron, donne et tend le jour dans tous les endroits sombres. Brevet en France, Angleterre, Hollande, Belgique, etc. Exposé à Londres en 1851. 4 médailles. (13618)*

RHUMES, MAUX DE GORGE. Il a été reconnu par les médecins des hôpitaux de Paris que le sirop et la pâte Naté étaient les pectoraux les plus efficaces contre ces affections. Dépôt, rue Richelieu, 26, et dans chaque ville. (13889)

COURS DE MAGNÉTISME tous les jours, de 11 à 4 h. du soir, par M. Théria, Italienne, rue du Faubourg-Montmartre, 38, au premier étage. (13833)*

M. DUPONT, 41, Chaussée-d'Antin, au 1er, vente et échange de Cachemires de France et de l'Inde. Atelier pour les réparations. (13887)*

Mon PÉRARD 53, r. Montmartre, procure les domestiques des deux sexes. (13816)*

AVIS AU PUBLIC. Les personnes qui aiment les vrais objets d'art, en bronze, terre cuite, marbre et ivoire faciles, devraient visiter le magasin de MM. Hy-Lorin et Co, 11, galerie d'Orléans, Palais-Royal, où elles trouveraient aussi le seul dépôt de statuettes et groupes en terre de Lucien Desbordes, aussi bien que ses pipes, qu'on ne doit pas confondre avec celles qui se vendent chez plusieurs débitants de tabac, tabletiers, et autres. (13730)

HYDROCLYSE pour lavement et inject. jet continu fonctionnant d'une seule main sans piston ni ressort, et n'exige ni brassin ni cuir; 6 fr. et au-delà. Anc. maison A. PETIT, inv. des Glysop, r. de la Cité, 12. (11746)

PLUS DE COPAHU en cubbe - pour arrêter en 4 jours les MALADIES SEXUELLES, PERTES, RELÂCHEMENTS, gonorrhée, l'écoulement, l'écoulement de fer de CHABLE, méd.-ph., Vivienne, 33, Fl. 1. - Guérisons rapides. - CONSULTA. au 1er, et corr. envoi en remb. - DÉPURATIF à la sily, dartres, virus. 5f. Fl. Bien décrits en maladiad. (13804)

COSMACETI Vinaigre d'hygiène et de toilette DE BRUNIER-LE NORMAND, 55, RUE VIVIENNE, PARIS. (137.7)

PURGATIF à la MAGNÉSIE CHOCOLAT-DESBRIÈRE. Goût agréable, EFFICACITÉ CERTAINE: une tablette suffit pour purger. A petites doses, il détruit la constipation. - Ph. r. Lepelletier, 9, Paris. (13100)

COSMETIQUES MÉDICO-HYGIÉNIQUES Pour entretenir entre les divers organes, soit de la peau, soit du cuir chevelu, la parfaite harmonie qui est le complément de la santé générale. Leur position a été dictée par la connaissance exacte des sciences naturelles et chimiques; pour éviter ce qui est nuisible, et y concentrer ce qui est réellement utile.

DENTS ET RATELIERS PERFECTIONNÉS DE HATTUTE-DURAND, Chirurgien-Dentiste de la 1re division militaire. GUERISON RADICALE DES DENTS CARIÉES passage Vivienne, 13.

Changeement de domicile pour cause d'agrandissement. ORFÈVRE CHRISTOFLE ARGENTÉE ET DORÉE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUES. Services de table. - Couverts argentés. MAISON DE VENTE. M. THOMAS ET Co. ci-devant n° 18, actuellement n° 35, boulevard des Italiens, AU COIN DE LA RUE LOUIS-DE-GRAND, PAVILLON DE HANOYER. Exposition permanente DE LA FABRIQUE CH. CHRISTOFLE ET Co.

TRAITÉ PRISES MARITIMES DES Dans lequel on a refondu en partie celui de Valin, en l'appropriant à la législation nouvelle, Par M. A. de PISTOYE, Et M. CH. DUVERDY, Ancien avocat, chevalier de la Légion-d'Honneur, Avocat à la Cour impériale, docteur en droit. Cet ouvrage contient un grand nombre de décisions inédites de l'ancien conseil des prises, et les actes émanés en 1854 des gouvernements belligérants et neutres. Prix: 15 francs. Chez DURAND, libraire, rue des Grès, 7.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Vente après faillite.

Vente après faillite, en vertu d'ordonnance de M. le juge-commissaire, d'un matériel de papeterie, beau découpoir avec emportées et accessoires, laminoir à glaces, à double jeu et chemin de fer, presse sur son banc, balance avec poids, tables, tréteaux, deux timbres seers, forge, enclume et quantité d'outils à usage de papeterie, agencements et mobilier de bureau, calorifère, sièges et meubles divers, marchandises, papier-litres, enveloppes et boîtes. Rue du Faubourg-Saint-Martin, 76, à Paris.

Ventes mobilières.

Ventes PAR AUTORITÉ DE JUSTICE Sur la place de la commune de Neuilly. Le 27 mai. Consistant en commode, tables, chaises, glace, redingote, etc. (682) Rue de la Chapinette, 29. Le 28 mai. Consistant en constructions, machines à vapeur, etc. (692) A Paris, place Lafayette, 21. Le 28 mai. Consistant en comptoir, brocs, mesures, glaces, etc. (694) En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Le 28 mai. Consistant en bureau, bibliothèque, volumes, chaises, etc. (695) Consistant en rideaux, armoires, fauteuils, bureaux, etc. (689) Consistant en armoires, tables, tabourets, ustensiles, etc. (690) Consistant en commodes, secrétaires, chaises, tables, etc. (691) Le 29 mai. Consistant en comptoir, rayons, cols en soie, etc. (687) Consistant en tables, buffets, chaises, bureaux, etc. (688) Consistant en comptoir, montres, boîtes, lampes, etc. (693) Consistant en guéridon, canapé, autouils, bibliothèques, etc. (697)

SOCIÉTÉS.

Etude de M. J. BORDEAUX, agréé à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42. D'une délibération en date du dix-neuf mai mil huit cent cinquante-cinq, enregistrée et prise sur les membres du conseil d'administration de la compagnie des Paquebots transatlantiques, dont le siège est à Paris, rue Basse-du-Rempart, 30. Il appert: Que le conseil d'administration, faisant usage du droit qui lui confère l'article 24 des statuts sociaux, nomme, pour suivre les opérations de la liquidation, M. BUBRUT, avocat, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 29, lequel aura pour mission spéciale d'agir au nom du conseil d'administration pour en exécuter les droits et actions, et généralement faire tout ce que le conseil d'administration pourrait faire lui-même pour opérer la liquidation de la société aujourd'hui dissoute de plein droit, aux termes de l'article 55 des statuts sociaux. Four extrait: BORDEAUX. (1380)

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures. Faillites. Jugements du 25 MAI 1855, qui déclarent la faillite ouverte et enjoignent provisoirement l'ouverture d'audience: Du sieur BALLOUHEY (Jean-Baptiste), md de vins, rue de la Roquette, 132; nomme M. Caillotte juge-commissaire, M. Thibault, rue de la Bienfaisance, 21, synde provisoire (N° 12393 du gr.). Du sieur RINGEVAL, md de vins, rue Guisard, 18; nomme M. Caillotte juge-commissaire, et M. Leconte, rue de la Michodière, 5, synde provisoire (N° 12394 du gr.). Du sieur JOLY-CHEVÈRIÈRE, négociant, rue du Pas-de-la-Jule, 5; nomme M. Bazanon juge-commissaire, et M. Hue, rue Cadet, 6, synde provisoire (N° 12395 du gr.). CONVOGATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers: Nominations de syndics. Du sieur PERRON de KERMOAL, négociant, propriétaire du restaurant le Diner de l'Opéra, passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 21, demeurant actuellement rue Geoffroy-Marie, 7, le 1er juin à 12 heures (N° 12387 du gr.). Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge-commissaire doit les convoquer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur

TRIBUNAL DE COMMERCE.

la nomination de nouveaux syndics. NOTA. Les tiers-porteurs d'effets ou endossements de ces faillites, n'étant pas connus, sont priés de remettre au greffe leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes. AFFIRMATIONS. Du sieur LASCoux (Léonard), maître scieur de long, impasse de la Grosse-Tête, 4, le 1er juin à 10 heures 1/2 (N° 11593 du gr.). Pour être procédé, sous la présidence de M. le juge-commissaire, aux vérification et affirmation de leurs créances. NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour les vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à M. le syndic. MM. les créanciers de la faillite de la société AUBREY-TRONCHON et Co, faubourg Poissonnière, 98, société ayant pour objet l'exploitation des forges et hauts fourneaux d'Herse-range et Moulaine, des diverses mineries, bois, prés et terres, sis arrondissement de Briey, et le commerce de fer, en retard de faire vérifier et d'affirmer leurs créances, sont invités à se rendre le 31 mai à 11 heures très-précises, au palais du Tribunal de commerce de la Seine, salle ordinaire des assemblées, pour, sous la présidence de M. le juge-commissaire, procéder à la vérification et à l'affirmation de leurs dites créances (N° 12020 du gr.). CONCORDATS. Du sieur DREMARQUE (Jean-Baptiste), fab. de fleurs, faubourg St-Denis, 48, le 31 mai à 10 heures (N° 11903 du gr.). Du sieur MARCHAND (André), ancien boulanger, demeurant à Paris, faubourg du Temple, 15, ci-devant, et actuellement à Grenelle, avenue St-Charles, 2, le 1er juin à 10 heures (N° 12034 du gr.). Pour entendre le rapport des syndics sur l'état de la faillite et délibérer sur la formation du concordat, ou, s'il y a lieu, s'entendre déclarer en état d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics. NOTA. Il ne sera admis que les créanciers reconnus. Les créanciers et le failli peuvent prendre au greffe communication du rapport des syndics. REMISES A HUITAINE.

AFFIRMATIONS APRÈS UNION.

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite de la société PEPPIER, MARCHAL et Co, fondeurs en cuivre, rue Folie-Méricourt, 12, en retard de faire vérifier et d'affirmer leurs créances, sont invités à se rendre le 1er juin à 9 heures très-précises, au Tribunal de commerce de la Seine, salle ordinaire des assemblées, pour, sous la présidence de M. le juge-commissaire, procéder à la vérification et à l'affirmation de leurs dites créances (N° 10591 du gr.). HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS ET CONDITIONS SOMMAIRES. Concordat de la société CAMUSET frères. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 10 mai 1855, lequel homologue le concordat passé le 28 avril 1855, entre les sieurs CAMUSET frères (Théophile et Etienne-Nestor), nég. en dentelles, rue Thévenot, 26, et ses créanciers. Conditions sommaires. Remise aux sieurs Camuset frères, par leurs créanciers, de 75 p. 100 sur le montant de leurs créances. Les 25 p. 100 non remis, payables sans intérêts en deux ans, par moitié du jour du concordat (N° 12172 du gr.). Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 26 octobre 1854, lequel déclare résolu le concordat passé entre le sieur GIRAUX, ancien négociant, rue de la Verrière, 32, demeurant actuellement rue Neuve-Trévise, 22, et ses créanciers, le 26 juin 1848, le déclare nul et de nul effet. Nomme M. Lebel juge-commissaire et M. Maillet, rue Laflitte, 41, synde (N° 3938 du gr.). Jugement du même Tribunal, en date du 14 mai 1855, lequel, attendu que le sieur St-Martin, 298, rapporte le jugement du même Tribunal, en date du 29 novembre 1849, qui écartait, faute d'actif suffisant, les opérations de ladite faillite (N° 3938 du gr.). ASSEMBLÉES DU 28 MAI 1855. NEUF HEURES: Warmond, traicteur, synd. - Mengart, charron, vérif.

Séparations.

Jugement de séparation de corps et de biens entre Céline-Olympie de HUNON et Jacques SICRE, rue de la Fontaine-Mollère, 4 - H. Levesque, avoué. Jugement de séparation de biens entre Victorine-Éléonore BIER et Jules-Alfred BIETTE, à La Villelte, quai de Saine, 55 - Masson, avoué. Jugement de séparation de corps et de biens entre Agnès-Marguerite ANDRÉ et Jean-Baptiste Louis OBERT, rue de Richelieu, 41 - Guyot-Sionnest, avoué. Jugement de séparation de biens entre Elise-Gélie SOREL et Constantin-Régis-Jean DELIE, rue Aubry-le-Boucher, 9 - Simeul, avoué.

Décès et Inhumations.

Du 24 mai 1855. - Mme veuve de Vauvrou, 75 ans, rue de Chaligny, 99. - M. Peter, 42 ans, rue Jeanne-d'Arc, 15. - Mine veuve Bertine, 78 ans, passage Violet, 11. - M. Bulté, 56 ans, rue de Cléry, 47. - Mme veuve Beauvais de Pressat, 70 ans, rue Lafayette, 23. - M. Fournier, 78 ans, rue Montmartre, 26. - Jean-Louis Debrieu, 75 ans, rue de la Verrière, 5. - Mlle Fayard, 50 ans, rue du Fig-St-Martin, 136. - M. Leduc, 85 ans, rue St-Martin, 298. - M. Coulture, 37 ans, rue du Fes-Saint-Jacques, 30. - M. Crosnier, 60 ans, rue de la Verrière, 15. - M. Mouton, 10 ans, rue de la Verrière, 15. - M. Lamperrière, 59 ans, rue du Marché-St-Germain, 4. - Mme veuve Dubois, 24 ans, rue St-Germain, 11. - Mlle Grandjean, 5 ans, rue de Cléry, 11. - M. Lacroix, 51 ans, rue de Vernueil, 50.